



# Plan d'action régional 2023-2024

## Activités et démarches découlant des 5 axes

5 octobre 2023

# Table des matières

<b>AXE 1 – Concordance de la vision provinciale et régionale .....</b>	<b>2</b>
<b>Compréhension de l’initiative .....</b>	<b>2</b>
<b>Collaboration provinciale envers l’atteinte des cibles .....</b>	<b>2</b>
<b>Élaboration du plan d’action régional.....</b>	<b>2</b>
<b>AXE 2 – Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre de l’initiative.....</b>	<b>3</b>
<b>Collaboration régionale envers l’atteinte des cibles .....</b>	<b>3</b>
<b>Évaluation des activités régionales .....</b>	<b>3</b>
<b>Gestion efficace des fonds régionaux .....</b>	<b>3</b>
<b>AXE 3 – Communication .....</b>	<b>4</b>
<b>Communication pour favoriser la collaboration.....</b>	<b>4</b>
<b>Communication pour promouvoir les activités d’anticipation et de transition .....</b>	<b>4</b>
<b>Communication pour mettre en valeur les activités réalisées en cours de l’année.....</b>	<b>4</b>
<b>AXE 4 – Mise en œuvre des programmes .....</b>	<b>5</b>
<b>Promotion des programmes.....</b>	<b>5</b>
<b>Sensibilisation des élèves .....</b>	<b>5</b>
<b>Accès aux programmes (MHS-Coop-PAJO) .....</b>	<b>6</b>
<b>Collaborations interconseils .....</b>	<b>6</b>
<b>Collaboration communautaire .....</b>	<b>7</b>
<b>Formation du personnel enseignant (en lien avec les priorités de DR) .....</b>	<b>7</b>
<b>AXE 5 – Transition après le secondaire .....</b>	<b>8</b>
<b>Optimisation de la mise en œuvre des activités.....</b>	<b>8</b>

## AXE 1 – Concordance de la vision provinciale et régionale

### Compréhension de l'initiative

#### **1.1. Collaborer avec les divers partenaires pour assurer la compréhension du but de l'initiative et des cibles qui font partie du Cadre d'impact 2023-2028**

1.1.1 Faire un rappel du Cadre d'impact et des priorités de l'initiative à tous les membres des comités

1.1.2 Rencontrer chacun des nouveaux membres, afin de leur dresser une synthèse de l'initiative DR et des principaux dossiers en cours

1.1.3 Présenter l'initiative DR à tout nouveau partenaire clé susceptible de collaborer de près ou de loin avec les différents comités de la région

### Collaboration provinciale envers l'atteinte des cibles

#### **1.2. Travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires de la province liés à l'initiative DR**

1.2.1 Reconnaître les réalités des trois régions et les principaux enjeux provinciaux liés à l'initiative DR pouvant faire obstacle à la réussite des élèves à l'atteinte des cibles provinciales

1.2.2 Collaborer avec tous les partenaires de la province à l'organisation d'activités interrégionales destinées aux élèves (p. ex., camp d'anticipation et ateliers sur demande)

1.2.3 Partager, aux partenaires de la province, les pratiques gagnantes susceptibles de favoriser l'atteinte des cibles provinciales

### Élaboration du plan d'action régional

#### **1.3 Évaluer l'impact au niveau régional des résultats obtenus par l'initiative (MHS, coop, PAJO et transition postsecondaire)**

1.3.1 Analyser les plus récents rapports de données relatifs aux programmes MHS, coop et PAJO avec les équipes de chacun des trois conseils scolaires

1.3.2 Mener des discussions avec les équipes DR des trois conseils scolaires de l'Est et du Consortium Centre Jules-Léger (CCLJ), afin d'identifier les points forts et les principaux obstacles nuisant à l'atteinte des cibles

#### **1.4 Cibler les priorités en tenant compte du cadre d'impact provincial 2018-2023, ainsi que des données et des besoins régionaux**

1.4.1 Établir les priorités des conseils scolaires et du CCLJ, à la suite de l'analyse des diverses données, dont les données quantitatives et qualitatives relatives aux programmes (MHS, coop et PAJO)

1.4.2 Établir les priorités des conseils scolaires et du CCLJ, à la suite de l'analyse des données quantitatives et qualitatives des activités d'anticipation et de transition

## AXE 2 – Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre de l’initiative

### Collaboration régionale envers l’atteinte des cibles

#### 2.1 Assurer le bon fonctionnement de la structure de collaboration et appuyer les différents intervenants

2.1.1 Veiller à la logistique entourant la tenue des réunions

2.1.2 Coordonner et animer les réunions des différents comités en tenant compte des demandes et priorités des membres

2.1.3 Rédiger les comptes rendus / notes collaboratives et effectuer tous les suivis découlant des réunions des comités

#### 2.2 Assurer la mise en œuvre du plan d’action régional

2.2.1 Rappeler, tout au long de l’année, les liens entre les activités régionales et les cibles provinciales 2023-2028, afin de travailler vers l’atteinte de buts communs

2.2.2 Veiller à ce que toute nouvelle initiative proposée par les membres des comités contribue à l’atteinte des cibles, découle des priorités régionales et ait reçu, s’il y a lieu, l’aval du comité directeur

### Évaluation des activités régionales

#### 2.3 Assurer la mise en place de mécanismes pour mesurer l’impact du plan d’action régional (cibles et priorités établies)

2.3.1 Tenir des réunions avec la présidence du comité directeur pour faire état des progrès accomplis par les comités, relever les réussites et, lorsqu’il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec chacun des cinq axes du plan d’action

2.3.2 Informer régulièrement les membres des comités régionaux des progrès accomplis, relever les réussites et, lorsqu’il y a lieu, les défis liés à la mise en œuvre du plan d’action

2.3.3 Veiller à ce que chaque partenaire, qui offre des activités d’anticipation et de transition, ait mis en place un mécanisme permettant de mesurer l’appréciation des élèves, des enseignants / accompagnateurs et des représentants DR des conseils scolaires

### Gestion efficace des fonds régionaux

#### 2.4 Assurer la gestion et l’allocation efficaces des fonds selon les priorités régionales

2.4.1 Faciliter le processus de répartition des fonds régionaux en tenant compte des besoins et priorités des différents partenaires de la région

2.4.2 Effectuer le suivi des dépenses encourues et conserver toutes pièces justificatives, en appui, à des fins de vérification comptable

2.4.3 Travailler en étroite collaboration avec le Service des finances du conseil scolaire banquier et la personne désignée par le conseil scolaire pour assurer un suivi budgétaire efficace

2.4.4 Collaborer, selon les échéanciers préétablis, à la préparation des rapports financiers demandés par le Ministère

## AXE 3 – Communication

### Communication pour favoriser la collaboration

#### **3.1. Mettre en place des stratégies ou des mécanismes de communication efficaces afin d’encourager, de faciliter et de maintenir les liens de collaboration entre les divers partenaires DR (communication régionale)**

3.1.1 Établir les dates de réunions et coordonner les rencontres des différents comités régionaux (préparation des ordres du jour, rédaction des notes et mise en œuvre des suivis découlant des réunions)

3.1.2 Partager tous les documents clés aux membres des comités, dont les ordres du jour, les notes de réunion, les présentations et tout autre document

3.1.3 Assurer la mise à jour de tous les documents retrouvés sur le site Web de Destination réussite (région de l’Est)

### Communication pour promouvoir les activités d’anticipation et de transition

#### **3.2 Développer de nouveaux outils (ou réviser les outils existants) de communication et de promotion des activités pour appuyer les activités de transition et d’anticipation**

3.2.1 Mettre à jour le calendrier des activités d’anticipation et de transition et le guide détaillé des activités, puis les diffuser au sein des écoles et sur le site Web de DR

3.2.2 Appuyer le lancement de la programmation 2023-2024, par le biais de diverses activités au sein de toutes les écoles de la région

### Communication pour mettre en valeur les activités réalisées en cours de l’année

#### **3.3 Élaborer et mettre à jour divers outils de communication faisant état des principales activités régionales (p. ex., rapport d’activités annuel, journal *Points saillants*)**

3.3.1 Rédiger, périodiquement, les *Points saillants* régionaux et les diffuser dans *Google Drive*, afin d’informer les membres des principales réalisations de l’année

3.3.2 Rédiger, à la demande du ministère, un rapport d’activités dressant le bilan des principales réalisations de l’année 2023-2024

## AXE 4 – Mise en œuvre des programmes

### Promotion des programmes

#### 4.1 Développer les nouveaux outils de communication et de promotion pour appuyer les programmes (MHS, Coop et PAJO)

4.1.1 Accroître la participation des élèves des quatre (4) destinations aux programmes dont les taux de participation demeurent sous les cibles provinciales (p. ex., capsules vidéos, dépliants, affiches et articles promotionnels pour les programmes et réimpression de matériel promotionnel pour les écoles)

4.1.2 Appuyer les collaborations interconseils pour la création et la mise à jour d'outils promotionnels liés aux programmes (p. ex., design graphique/accessibilité, présentation PAJO, capsule MHS, réimpression de matériel promotionnel)

### Sensibilisation des élèves

#### 4.2 Appuyer les conseils scolaires dans la mise en œuvre d'activités de sensibilisation liées aux programmes destinées aux élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

4.2.1 Appuyer l'offre d'activités d'exploration des métiers auprès des élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année (CECCE)

4.2.2 Appuyer l'offre d'activités d'exploration de carrières liées aux métiers spécialisés aux élèves de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année (CECCE)

4.2.3 Poursuivre la présentation *L'apprentissage : la voie vers les métiers spécialisé* dans les classes des cours GLC20 (CECCE)

4.2.4 Appuyer les activités de sensibilisation PAJO auprès des élèves et de leurs parents - soirée porte ouverte (CECCE)

4.2.5 Appuyer les activités d'exploration de carrières liées aux métiers spécialisés auprès des élèves de 7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année (CEPEO)

4.2.6 Appuyer l'offre d'activités d'exploration dans le domaine des métiers spécialisés aux élèves de 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année des écoles de la région d'Ottawa (CEPEO)

4.2.7 Appuyer l'offre d'activités d'exploration dans le domaine des métiers spécialisés aux élèves de 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année des écoles en région (CEPEO)

4.2.8 Poursuivre la présentation : *L'apprentissage : la voie vers les métiers spécialisés* en salle de classe ou en soirée pour les parents (CSDCEO)

4.2.9 Appuyer l'offre de journées APPEX (apprentissage par l'expérience) pour les élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année (CSDCEO)

### **4.3 Appuyer les conseils scolaires dans l'offre de formations et de certifications dans le but de maintenir ou d'augmenter le taux de participation et d'achèvement dans les programmes MHS, coop et PAJO**

4.3.1 Offrir des formations et des certifications aux élèves d'École au Collège (collaboration)

4.3.2 Poursuivre la mise à jour de la liste de fournisseurs de formations et certifications MHS (collaboration)

4.3.3 Permettre l'accès des élèves à des formations et des certifications en français (CECCE)

4.3.4 Permettre l'accès des élèves à des formations et des certifications en français (CEPEO)

4.3.5 Permettre l'accès des élèves à des formations et des certifications en français (CSDCEO)

## **Accès aux programmes (MHS-Coop-PAJO)**

### **4.4 Favoriser l'accès aux programmes particulièrement là où les taux de participation demeurent en deçà des cibles provinciales**

4.4.1 Appuyer le transport des élèves qui participent au coop et au PAJO (CECCE)

4.4.2 Favoriser l'accès d'élèves à risque inscrits à un stage coop-PAJO, en appuyant l'achat d'équipements de protection obligatoire (CECCE)

4.4.3 Appuyer le transport des élèves qui participent au coop et au PAJO (CEPEO)

4.4.4 Favoriser l'accès d'élèves à risque inscrits à un stage coop-PAJO, en appuyant l'achat d'équipements de protection obligatoire (CEPEO)

4.4.5 Appuyer le transport des élèves qui participent au coop et au PAJO (CSDCEO)

4.4.6 Favoriser l'accès d'élèves à risque inscrits à un stage coop-PAJO, en appuyant l'achat d'équipements de protection obligatoire (CSDCEO)

## **Collaborations interconseils**

### **4.5 Appuyer des initiatives interconseils (incluant le CCJL) en lien avec les programmes et les priorités de DR**

4.5.1 Appuyer la mise en œuvre d'une journée interconseils MHS en présentiel (conférencier, suppléance, déplacement, location de salle, etc.)

4.5.2 Appuyer la mise en œuvre du projet interconseils *À la découverte des métiers spécialisés*

4.5.3 Appuyer toutes autres les collaborations interconseils dans le cadre de diverses initiatives reliées aux métiers spécialisés (PAJO et IJECT)

## Collaboration communautaire

### 4.6 Appuyer le développement de partenariats communautaires

4.6.1 Organiser une rencontre de réseautage avec des employeurs et des intervenants clés du domaine des métiers spécialisés, p. ex., location de salle, nourriture, outils promotionnels (collaboration interconseils)

## Formation du personnel enseignant (en lien avec les priorités de DR)

**4.7 Faciliter la participation du personnel enseignant à des formations et conférences liées aux priorités de DR (p. ex., frais de suppléance, frais d'inscription, frais de déplacement), particulièrement là où les taux de participation ou d'achèvement demeurent en deçà des cibles provinciales**

4.7.1 Appuyer l'accès d'enseignants à des webinaires / conférences liés au domaine des métiers spécialisés - frais d'inscription et frais de suppléance (CECCE)

4.7.2 Appuyer l'élaboration de fiches pédagogiques Xello en lien avec les métiers spécialisés et les matières, p. ex., mathématiques et sciences (CECCE)

4.7.3 Appuyer la participation d'enseignants de technologie et d'éducation coopérative aux conférences d'OCTE et de l'AECO, p. ex., frais de suppléance, frais d'inscription, frais d'hébergement et frais de transport (CECCE)

4.7.4 Appuyer la participation d'enseignants de la MHS, de technologie et d'éducation coopérative à la conférence de l'AECO, p. ex., frais de suppléance, frais d'inscription, frais d'hébergement et frais de transport (CEPEO)

4.7.5 Appuyer la participation d'enseignants de la MHS, de technologie et d'éducation coopérative à la conférence de l'COET/OCTE, p. ex., frais de suppléance, frais d'inscription, frais d'hébergement et frais de transport (CEPEO)

4.7.6 Appuyer la participation de nouveaux enseignants de technologie aux activités de Compétences Ontario / *Skills Ontario* (CEPEO)

4.7.7 Appuyer l'accès de certains enseignants à des webinaires / conférences liés au domaine des métiers spécialisés, p. ex., frais d'inscription et frais de suppléance (CSDCEO)

4.7.8 Appuyer les réunions des équipes-écoles, p. ex., frais de suppléance (CSDCEO)

4.7.9 Appuyer la participation d'enseignants de technologie et d'éducation coopérative aux conférences d'OCTE et de l'AECO, p. ex., frais de suppléance, frais d'inscription, frais d'hébergement et frais de transport (CSDCEO)



### Optimisation de la mise en œuvre des activités

#### **5.1 Appuyer les conseils scolaires et le CCJL dans la mise sur pied d'activités destinées aux élèves de cours de la filière préemploi et/ou qui envisagent le marché du travail comme première destination postsecondaire (incluant les élèves dits à risque)**

5.1.1 Appuyer l'offre d'activités variées pour les élèves qui se dirigent vers le marché du travail après leur secondaire, incluant les élèves à risque (CECCE)

5.1.2 Appuyer l'offre de formations aux élèves de la filière préemploi et aux élèves à risque (CECCE)

5.1.3 Appuyer l'offre d'activités variées (p.ex., conférences et ateliers) aux élèves qui se dirigent vers le marché du travail après leur secondaire, incluant les élèves à risque (CEPEO)

5.1.4 Appuyer l'offre de formations aux élèves de la filière préemploi et aux élèves à risque (CEPEO)

5.1.5 Appuyer l'offre d'activités variées (p.ex., conférences et ateliers) aux élèves qui se dirigent vers le marché du travail après leur secondaire, incluant les élèves à risque (CSDCEO)

5.1.6 Appuyer l'offre d'une bourse à un élève coop de chaque école du conseil scolaire (CSDCEO)

5.1.7 Appuyer l'offre d'un cours hors horaire (métiers spécialisés) destiné à des élèves à risque (CSDCEO).

#### **5.2 Collaborer avec les partenaires postsecondaires et autres partenaires régionaux en vue d'offrir une variété d'activités pertinentes et de qualité qui répondent aux besoins des élèves, incluant les élèves dits à risque au niveau de la transition**

5.2.1 Permettre l'accès des élèves aux activités d'anticipation et de transition, dont la foire provinciale des destinations postsecondaires (CCJL)

5.2.2 Appuyer le transport d'élèves qui se dirigent vers le marché du travail après leur secondaire, incluant les élèves à risque en organisant des visites chez des employeurs et dans des centres d'emploi (CECCE)

5.2.3 Appuyer financièrement les élèves à risque de ne pas poursuivre leurs études collégiales en fournissant des coupons pour l'admission au collège ou à l'université (CECCE)

5.2.4 Appuyer le transport d'élèves qui se dirigent vers le marché du travail après leur secondaire, incluant les élèves à risque en organisant des visites chez des employeurs et dans des centres d'emploi (CEPEO)

5.2.5 Appuyer financièrement les élèves à risque de ne pas poursuivre leurs études collégiales en fournissant des coupons pour l'admission au collège ou à l'université (CEPEO)

5.2.6 Appuyer le transport d'élèves qui se dirigent vers le marché du travail après leur secondaire, incluant les élèves à risque en organisant des visites chez des employeurs et dans les centres d'emploi (CSDCEO)

5.2.7 Appuyer financièrement les élèves à risque de ne pas poursuivre leurs études collégiales en fournissant des coupons pour l'admission au collège ou à l'université (CSDCEO)